

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017
DELIBERATION N° 55

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

L'an deux mil dix sept, le quatorze décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : Présents : M. ETCHEGARAY, Mmes DURRUTY, BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, Mme BRAU-BOIRIE, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBE par M. LACASSAGNE, M. NEYS par M. SOROSTE, Mme LANGLOIS par M. ESMIEU, M. LALANNE par Mme JUZAN, M. SALANNE par M. POCQ, Mme MEYZENC par Mme DURRUTY, M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DUHART, Mme TAIEB par Mme CASTEL, Mme CANDILLIER par M. ETCHEGARAY, Mme DESTIN par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par M. ARCOUET, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA, Mme WAGNER par M. IRIART

Absents non représentés : Mme BELBARAKA.

*Certifié exécutoire compte
tenu de l'affichage en
mairie le*

*Et du dépôt
au titre du contrôle
de légalité le*

Le Maire

Entendu le rapport de M. Soroste,

OBJET : FINANCES – Versement d'avances sur subventions et sur participations par anticipation au vote du budget primitif 2018.

Chaque année, courant janvier, une avance sur subventions et sur participations est versée aux principales structures financées par la Ville (associations et clubs sportifs professionnels, entre communal d'action sociale, organismes de regroupement) afin de leur assurer un niveau de trésorerie suffisant pour le premier semestre. Il est rappelé que ces avances n'engagent pas le montant définitif de l'aide financière qui sera votée ultérieurement par le conseil municipal.

Pour l'année 2018, il est proposé au conseil municipal d'approuver le versement d'une avance sur subventions et sur participations pour les bénéficiaires suivants :

Bénéficiaires	Montants €
----------------------	-------------------

Avances sur subventions

Culture	
Cinéma et Cultures	25 000
Les Lézards qui bougent	15 000
Orai Bat	10 000
Quartier latin	12 000
Ezkandrai	4 000
Praxis	5 000
Scène nationale du Sud-Aquitain	190 000
Oreka	10 000
Total Culture	271 000

Enfance, jeunesse et éducation	
Crèche L'Arche de Noé	30 000
Crèche Luma Baiona	10 000
Maison de la Vie Citoyenne Bayonne Centre-Ville	40 000
Espace Parents Enfants crèche Babinou	10 000
Patronage laïque des petits bayonnais	130 000
Uda Leku	15 000
Total Enfance, jeunesse et éducation	235 000

Politique de la Ville	
Educazep	8 000
Total Politique de la Ville	8 000

Sports	
Association Sportive Bayonnaise	30 000
Aviron Bayonnais football club	75 000
Aviron Bayonnais omnisports	130 000
Aviron Bayonnais rugby amateur	75 000
Club Olympique Bayonnais	10 000
Les Croisés de Saint-André	12 000
Société Nautique de Bayonne	22 000
Total Sports	354 000

Autres	
Comité d'action sociale du personnel communal	25 000
Office de commerce	30 000
Total Autres	55 000

Total avances sur subventions	923 000
--------------------------------------	----------------

Avances sur participations	
Syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne	200 000
Syndicat intercommunal pour la gestion du centre Txakurak	25 000
Total avances sur participations	225 000
TOTAL GENERAL	1 148 000

Par ailleurs, il convient de prévoir une avance d'un montant de 1 000 000 € pour le Centre Communal d'Action Sociale de Bayonne, montant qui sera mis en paiement en plusieurs tranches au vu de ses besoins effectifs de trésorerie.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le versement des avances sur subventions et sur participations pour l'année 2018, telles que détaillées ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne